



Janvier 2020

Le mot du maire

Madame, Monsieur, chers habitants,

A quelques semaines des échéances municipales, et dans un souci de déontologie électorale, je n'aborderai pas de projet, je me limiterai aux travaux réalisés ou en cours.

Tout d'abord les travaux de l'école intercommunale qui comme vous le savez sont engagés depuis deux ans. Ils se déroulent en deux phases. La 1ère phase concerne la construction d'une nouvelle école élémentaire à Furdenheim. A ce jour le planning est respecté avec une livraison prévue au courant du mois de mai. La 2^{ème} phase commencera dès le mois de juillet avec l'agrandissement de notre école maternelle qui sera donc fermée toute l'année scolaire à venir. Conscient des désagréments qui pourront être occasionnés pour les enfants, parents et enseignants, je compte sur la compréhension de tous pour traverser cette période au mieux. Chaque site se verra doté d'un accueil périscolaire financé par la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland. Je voudrais profiter pour remercier le Président Justin Vogel d'avoir répondu favorablement à notre demande pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du projet. De ce fait la Communauté de Commune nous soulage d'une grosse charge administrative avec l'attribution des marchés, les règlements financiers et en partie le suivi des chantiers.

Le 14 novembre dernier, après 5 années d'études et de concertation nous avons validé de nouvelles règles d'urbanisme qui s'appliquent dès à présent. Bien qu'ayant un Plan Local d'Urbanisme validé en 2013, nous avons dû le réactualiser à la suite d'une décision législative qui transfère la compétence urbanisme aux intercommunalités. Harmoniser les règles entre les 23 communes (33 villages) de notre communauté de communes s'est avéré un exercice difficile. Malgré quelques différences de réglementation qui subsistent aux niveaux des communes, désormais les grandes lignes sont identiques sur l'ensemble des 33 villages. Certes notre PLU a pour vocation d'atténuer l'impact des futurs grands ensembles dont le maître mot est la densification pour une question de rentabilité. Mais les règles seules ne suffisent pas, je l'ai souvent dit : le maintien d'un habitat rural de qualité passe par une convergence des points de vue entre la commune, les propriétaires fonciers et les promoteurs. Et si cette convergence pouvait aboutir à de l'habitat un peu moins dense, j'en serai le premier satisfait.

Pour ce qui est des travaux en 2019 au niveau de notre commune, nous avons continué à moderniser nos bâtiments en dotant les deux logements de l'école d'un chauffage individuel. Le remplacement des îlots par une chicane route des Romains est opérationnel depuis le mois d'août. En vue de la construction de la nouvelle école nous avons anticipé la mise en souterrain des réseaux électriques. La salle communale a bénéficié d'une nouvelle porte d'entrée, d'un rafraîchissement de la peinture et du remplacement des rideaux. Pour remédier aux nuisances sonores, des panneaux acoustiques ont été installés fin décembre par l'adjoint Claude Grimm. Au niveau de nos équipements nous disposons depuis peu d'un tracteur avec pelle et remorque pour faciliter les nombreux travaux effectués en interne.

Sachant que c'est un sujet controversé, je ne veux pas passer sous silence l'inauguration de la mosquée de l'Association Ahmadiyya. Sans polémiquer, je ne m'inscrirai pas dans un débat de ce qu'on aurait pu faire on encore plus catégorique, de ce qu'on aurait dû faire pour l'éviter. Je me permets juste de rappeler l'historique de l'acquisition du bâtiment. En 2012, l'Association a prévenu

la mairie qu'elle va acquérir un bien immobilier privé au sein de notre commune. Vu le prix de vente d'une part, et étant déjà engagé sur le projet de la nouvelle mairie d'autre part, la commune n'a pas fait valoir son droit de préemption pour une question financière. Il faut aussi savoir que le droit de préemption n'est applicable que si un projet communal existe. Or par deux fois auparavant, la commune n'a pas préempté faute de projet lors de ventes qui ne se sont pas concrétisées.

Je tiens à dire que pendant les années d'échanges avec l'Association pour concrétiser leur construction, je n'ai fait qu'appliquer les règles d'urbanisme et les lois de la République en vigueur. De surcroît aucune décision n'a été prise au sein du conseil municipal sans l'accord des services de l'Etat ou du Département pour ce qui concerne l'accès. Je remercie les personnes qui sont bienveillantes sur ce sujet. Aux autres, sans vouloir les convaincre, je peux affirmer que les sept années de cohabitation se sont faites jusqu'à ce jour dans le respect de l'un vers l'autre.

En cette fin de mandat, je voudrais remercier mes deux adjoints René et Claude qui m'ont aidé à mettre en œuvre les décisions prises. Remercier les conseillers municipaux qui m'ont accordé leur confiance en votant pratiquement toutes les délibérations à l'unanimité, tout en ayant eu des débats, et cela durant les 6 années du mandat. Remercier Maeva pour sa précieuse collaboration et l'accueil qu'elle vous réserve lors de vos démarches à la mairie. Remercier Anthony pour son assiduité lors des tâches journalières tout au long de l'année. Je n'oublie pas mon épouse Evelyne, qui m'a permis de m'investir à tout moment en acceptant un emploi du temps fluctuant et en évolution quasi quotidienne.

Je voudrais aussi remercier les habitants qui souvent par quelques mots m'ont conforté dans mes positions sans oublier l'immense majorité silencieuse à laquelle on se raccroche quand on se sent un peu seul. Demander un peu d'indulgence à ceux qui n'ont pas vu aboutir leurs demandes, et qui par moment ont ressenti de la frustration, voire plus, dans mes propos. Je ne peux que leur dire que j'ai toujours agi et répondu en toute transparence, sans dévier de la ligne que je m'étais fixée et en me basant sur les règles de la République, sans intérêt personnel et en privilégiant avant tout l'intérêt de la commune et le bien vivre ensemble.

Pour finir, je voudrais, au nom de tous les conseillers municipaux, et en y associant mon épouse, vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2020. Que cette nouvelle année, soit pour vous et vos proches, pleine de paix, de sérénité et de bonne santé.

Esch wensch Eich a glectlichs Neijohr

Votre maire, Jean-Jacques RUCH

Au nom de la commune nous adressons un grand merci :

A tous ceux et celles qui ont participé à la confection et à la mise en place des décors de Noël ; à toutes celles et ceux qui tout au long de l'année nous aident à embellir le village ; aux associations qui animent la vie de la commune.





LA MAIRIE COMMUNIQUE

Rappel des principales décisions prises par le Conseil Municipal en 2019

(il est à noter que l'intégralité des PV de réunion est affichée
à la mairie et à l'école après chaque conseil)

En séance du 4 février et du 1^{er} avril 2019

- ❖ **Budget** : Le compte administratif 2018 a été approuvé le 4 février 2019. Pour la section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 323 176,33 €, et les recettes à 400 026,37 €. Le solde de clôture, tenant compte du report d'excédent de l'année 2018 et du solde de clôture du SIVU gaz s'élève à 360 445,19 €. Pour la section d'investissement, l'exercice se termine sur un excédent de clôture de 132 617,65 € avec un montant dépensé de 45 233,11 euros et un report de déficit 2018 de 131 363,75 €. Les recettes d'investissement s'élèvent à 309 214,51 €. Le budget primitif 2019 a été approuvé le 1^{er} avril 2019 pour un montant de 776 669,19 euros en section de fonctionnement, et de 571 956,65 euros en section d'investissement.

- ❖ **Fiscalité** : En prévision des investissements prévus pour la construction d'une nouvelle école à Furdenheim et la rénovation et agrandissement de l'école de Hurtigheim, le conseil municipal s'est accordé sur une augmentation de 2% des taux de fiscalité locale qui sont fixés à 12,02% pour la taxe d'habitation, 12,45% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, et 45,69% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



- ❖ **Marché de travaux** : Pour mémoire le projet définitif du déplacement de l'îlot sur la Rte des Romains a été approuvé en fin d'année 2018. Suite aux nouvelles constructions et à la demande du Département, une chicane a été aménagée. Les deux voies ont été séparées par des pavés franchissables et les trottoirs élargis pour répondre à

la « norme handicap ». Le Conseil Municipal a attribué ce marché des travaux à l'entreprise Trabet qui a présenté l'offre la mieux-disante au prix de 79 678 euros.

- ❖ **Classement sonore des voies** : Le Conseil a validé la modification du plan de classement sonore des voiries en ajoutant à la route des Romains qui était déjà classée depuis 2013, le futur Contournement Ouest de Strasbourg avec une délimitation à 300 mètres de part et d'autre de cet axe autoroutier.



En séance du 20 mai et du 29 juillet 2019

- ❖ **Intercommunalité** : Le Conseil municipal a validé la création d'un pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) afin d'encourager la coopération entre les communautés de communes Kochersberg-Ackerland et du Pays de la Zorn. Ce syndicat baptisé « AKochZorn » sera composé d'un organe délibérant de 26 membres, 13 par

intercommunalité, et aura vocation à promouvoir une politique intercommunautaire dans les domaines tels que le tourisme, l'animation jeunesse, l'aménagement du territoire, l'environnement, et l'économie locale.

- ❖ **Cimetière** : Le tarif de renouvellement des concessions au columbarium à l'issue de l'échéance trentenaire a été fixé à 100 €. Pour les autres concessions, et leurs renouvellements, les tarifs restent inchangés.
- ❖ **Subvention** : La Commune a décidé de verser une subvention exceptionnelle de 100 € au relais des assistants maternels pour soutenir la journée festive organisée à l'occasion des dix ans du RAM le 28 septembre 2019.

En séance du 30 septembre et du 25 novembre 2019

- ❖ **Acquisitions foncières** : Le Conseil Municipal a décidé d'acheter 1,44 hectares de terres sur l'ancienne ligne de tramway Strasbourg-Westhoffen. Ces parcelles appartenant à la CTS ne font pas l'objet d'une exploitation agricole et permettraient d'abriter des projets environnementaux dans le cadre du remembrement foncier en cours. Le Conseil Municipal a également entériné l'achat de 6 bandes le long de la rue de l'École, afin d'élargir la rue à 8 mètres à hauteur de l'école et à 6 mètres, améliorant ainsi la desserte de la « nouvelle école ». Par délibération du 25 novembre, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer l'acte de rétrocession des voiries du lotissement, et validé leur classement dans le domaine public.



- ❖ **Personnel** : Le Conseil Municipal a reconduit l'adhésion à la convention de participation du Centre de Gestion 67 pour la mise à disposition d'une couverture prévoyance aux agents territoriaux. La convention a été validée pour la période 2020-2025 avec l'organisme Collecteam/Ipsec qui a présenté l'offre jugée la plus intéressante par la commission d'appel d'offres du CDG. La Commune continuera à verser une participation mensuelle pour encourager l'acquisition d'une assurance prévoyance. Celle-ci a été alignée sur l'aide versée au personnel des écoles, soit 7 % du plafond mensuel de la sécurité sociale.
- ❖ **Travaux dans la Salle communale** : Prenant acte des problèmes de réverbération acoustique dans la salle communale, le Conseil Municipal a validé l'achat de 14 panneaux d'insonorisation destinés à être suspendus au plafond. Le montant de cet investissement se monte à 8 265,24 € TTC.



- ❖ **Equipements communaux** : En séance du 25 novembre, le Conseil Municipal a validé à l'unanimité l'achat d'un tracteur pour un montant de 39 600 euros TTC. Le modèle acquis est un modèle Massey Ferguson d'occasion, vendu par le garage Alsaterr d'Ittenheim.



Principaux travaux réalisés en 2019

Déplacement de l'îlot central sur la route des Romains et élargissement des trottoirs



Les travaux de réaménagement ont été réalisés durant le mois de juillet 2019 par l'entreprise Trabet dans les délais impartis. L'îlot central a été supprimé afin d'améliorer la desserte des nouveaux terrains de construction. Une chicane a été aménagée sur les deux voies de circulation conformément à la demande du département. Les deux voies sont séparées par des pavés franchissables, et les trottoirs ont été élargis, répondant ainsi à la norme handicap. Le montant total des travaux s'élève à 79 678 €.

Le département subventionne cet aménagement à hauteur de 34 % et a pris à sa charge l'intégralité du coût de la pose d'enrobé sur la chaussée.

Aménagement paysager du rond-point et des bacs à fleurs



Salle communale : Ravalement intérieur, remplacement de la porte extérieure, pose de stores motorisés et de panneaux de correction acoustique



Mise en souterrain des réseaux secs rue de l'Ecole et individualisation du chauffage de l'école



Ces travaux ont été réalisés par anticipation afin de faciliter la construction de la nouvelle école le moment venu. Les réseaux aériens au droit de l'école ont été déposés. Des fourreaux d'électricité, internet et télécom ont été mis en souterrain. Le boîtier de branchement gaz qui alimente l'école a été déplacé et deux nouveaux boîtiers ont été installés pour alimenter les deux logements.

Le chauffage de l'école a été séparé des deux logements afin de permettre une gestion simplifiée des charges de la nouvelle école. Deux chaudières gaz privatives ont été installées dans les logements.

Réalisation d'un plan de désherbage avec l'aide de la Fredon Alsace



Achat d'une bineuse sur batterie



Afin de conserver la distinction « trois libellules » décernée à la Commune en 2014 concernant son engagement dans la démarche « Zéro produits phytosanitaires », la Commune a réalisé un plan de désherbage avec l'aide de la Fredon Alsace. Après avoir participé à un audit des pratiques phytosanitaires, la municipalité et les agents ont été destinataires d'une « caisse à outil » comprenant des préconisations et conseils adaptés à chaque typologie, des fiches « action », et un guide des plantes répulsives pour les adventices.

Quatre panneaux d'information seront installés à l'école, rue Principale, au terrain de football de l'école, et au cimetière.



Visite de chantier du 23 novembre à l'école élémentaire de Furdenheim

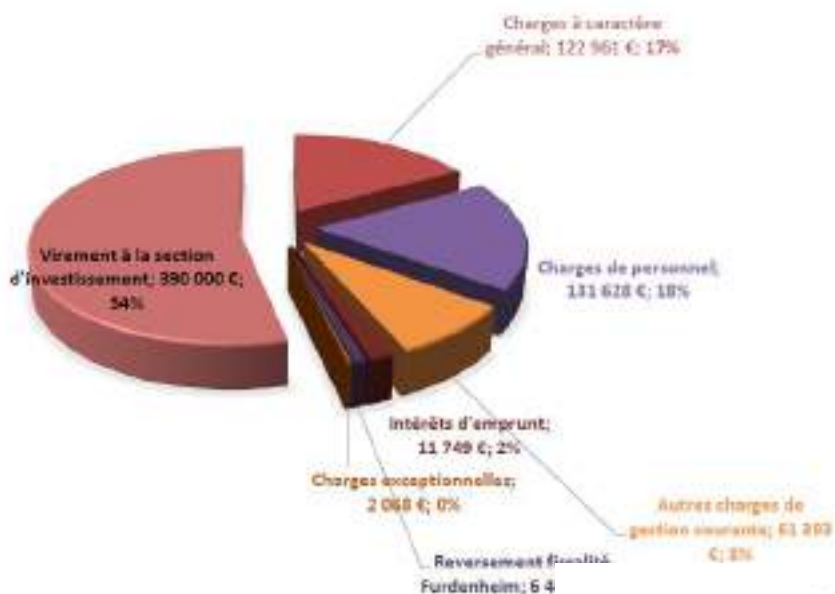


Les enseignants, les élus des trois Communes du RPI, et les parents d'élèves ont eu l'occasion de visiter le chantier de l'école élémentaire le samedi 23 novembre. L'échéancier des travaux est respecté, l'aménagement intérieur et la mise en place du chauffage sont en cours. Une salle de classe équipée d'un Tableau Blanc Interactif a été achevée pour la visite. Le bâtiment ouvrira ses portes à la rentrée 2020.

En plus des bureaux, sanitaires, local pour le personnel enseignant, le groupe scolaire comprend 7 salles de classe et une bibliothèque. 3 salles d'activités et une salle de restauration permettra d'accueillir 90 enfants dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019

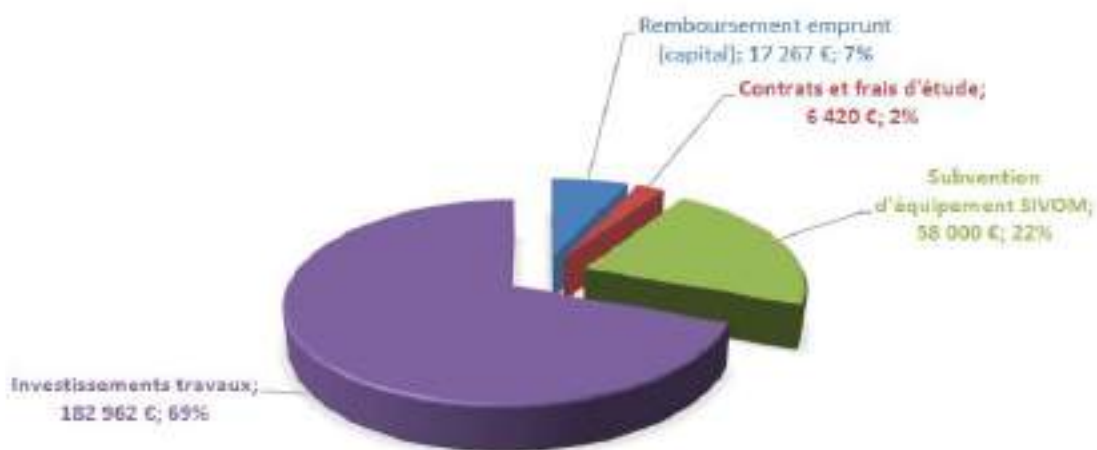


Finances communales :
Quelques chiffres clé...

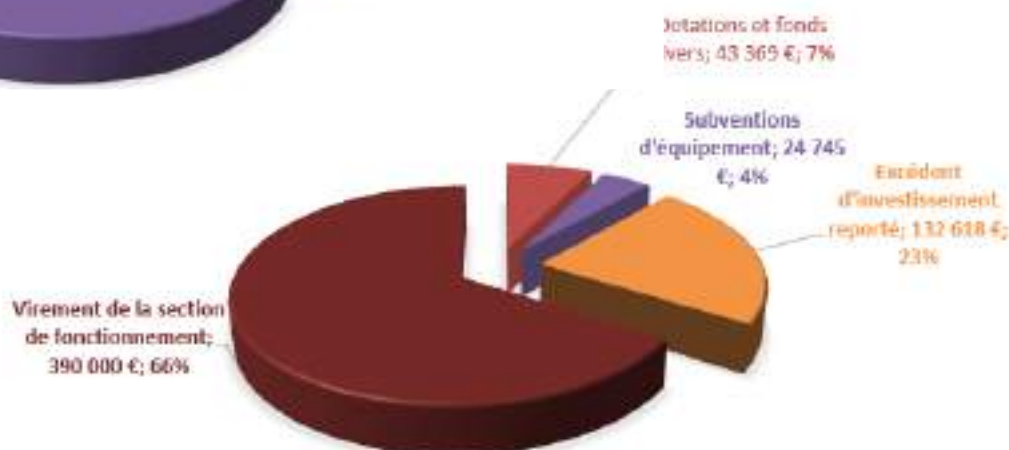
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019



Vous êtes régulièrement informé des actions que mène la Communauté de Communes à travers le « Cocoriko » qui paraît trimestriellement. Néanmoins il nous paraît utile de faire quelques rappels concernant le traitement des déchets.

Chaque famille qui emménage dans notre commune doit se faire inscrire au Trèfle à Truchtersheim.

Elle sera alors dotée :

- d'une poubelle grise 120 l (ordures ménagères). Il est possible d'être doté d'une 2^{ème} poubelle qui sera facturée au même prix que la 1^{ère}.
- d'une poubelle avec couvercle jaune (papier, carton, bouteilles plastique et canettes)
- d'un badge donnant accès aux 2 déchetteries situées à Dossenheim et à Pfulgiesheim.

Logement neuf 1^{ère} dotation : les poubelles et le badge sont à récupérer au Trèfle à Truchtersheim. En cas de difficultés notamment au niveau du transport des poubelles vous pouvez prendre contact avec la mairie.

Logement existant (changement de locataire) : au moment de l'inscription au Trèfle, il faudra préciser le numéro de la poubelle grise (la poubelle jaune n'est pas numérotée) dont le logement est doté. La puce sera alors activée à distance pour permettre au camion de la vider. Tant que cette opération ne sera pas faite, le camion ne reconnaîtra pas la poubelle et la laissera sur place.

Nous rappelons qu'il est dans l'intérêt des **familles qui déménagent** de prendre contact avec les services de la Communauté de Communes au Trèfle pour arrêter la facturation du service.



Fréquence du Ramassage des déchets,

En 2020, le calendrier de ramassage s'établit comme suit :

- le camion de ramassage pour les ordures ménagères (poubelle grise) **passera tous les mardis** (sauf jour férié).
- le camion de ramassage pour les papiers, cartons, matière plastique et canettes (couvercle jaune) passera le **jeudi les semaines paires** (sauf jour férié).

Un calendrier de collecte pour toute l'année 2020 vous a été distribué. Nous en tenons aussi à votre disposition à la mairie.

La facturation est semestrielle :

- La part fixe (abonnement au service) est de 70 €, (50 € pour une personne vivant seule) pour une poubelle de 120 litres pour 8 levées. Chaque levée supplémentaire est facturée à 1,50 €. Les 10 premiers kilos collectés durant le semestre sont compris dans la part fixe, les suivants sont fixés à 0,15 € le kilo.
- Pour les logements collectifs la part fixe est de 56,50 € par logement. Les levées sont facturées à 1,50 € dès la première levée et le kilo est à 0,15 €
- Les poubelles avec couvercle jaune sont levées tous les 15 jours (voir modalités ci-dessous). Le nombre de levée n'a aucune incidence sur le prix.

- Les passages en déchetterie sont facturés à 2 € à partir du 14^{ème} passage. Les 13 premiers sont inclus dans la part fixe. Le badge est obligatoire pour chaque passage en déchetterie. En cas de perte, s'adresser à la Communauté de Communes qui :
 - désactivera le badge perdu
 - vous dotera d'un nouveau badge moyennant 30 €

Rappel des horaires des déchetteries de Dossenheim et Pfulgriesheim :

Jours	Eté*		Hiver*	
	Dossenheim-Kochersberg	Pfulgriesheim	Dossenheim-Kochersberg	Pfulgriesheim
Lundi	14h - 18h	fermé	14h - 17h	fermé
Mardi	fermé	14h - 18h	fermé	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h & 14h - 18h	14h - 18h	14h - 17h	14h - 17h
Jeudi	fermé	14h - 18h	fermé	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h & 14h - 18h	14h - 18h	14h - 17h	fermé
Samedi	9h - 18h	9h - 18h	9h - 17h	9h - 17h

*Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 oct. /horaires d'hiver : du 1^{er} nov. au 31 mars

Les conteneurs d'apport volontaire sont situés au début de la piste cyclable.

Les conteneurs sont situés à l'entrée de la piste cyclable qui mène à Furdenheim.

Cela concerne la collecte du verre et des vêtements destinés à la Croix Rouge.

Il y a trois ans, **les conteneurs papier ont été supprimés** suite à la dotation généralisée d'une poubelle jaune par famille sur l'ensemble de la Communauté de Communes. Si vous constatez que votre poubelle jaune de 120 l est trop petite vous pouvez :

- soit amener le surplus à la déchetterie.
- soit l'échanger contre une poubelle de 240 l à la Communauté de Communes.

Nous déplorons de plus en plus de dépôts d'objets divers y compris des déchets ménagers. Suite à ces incivilités qui se multiplient, nous avons décidé de déposer plainte à la gendarmerie à chaque fois qu'un fauteur a pu être identifié.

Cette infraction est passible d'une amende de 2^{ème} classe pouvant aller de 150 à 1 500 €.



Quelques rappels en matière de tri :

Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres
Déposer en vrac et pas dans un sac
Retirer les films plastique

Tri sélectif « poubelle jaune »



Emballages métalliques **Papiers** **Emballages en carton** **Bouteilles et flacons en plastique**

Ne doivent pas être jetés dans la poubelle jaune :



Seules les bouteilles et les flacons en plastique se recyclent. Les autres déchets en plastique ne se recyclent pas et doivent être jetés avec les déchets non recyclables

Emballages métalliques

- Boîte de conserve
- Canette en aluminium
- Barquette en aluminium
- Aérosol (sans embout en plastique)
- Boîte en métal
- Bouchon, capsule, et couvercle en métal
- Capsule de café en aluminium (type Nespresso)
- Emballage de compote en aluminium
- Papier aluminium
- Bougie chauffe plat
- Tube en métal
- Blister de médicament vide
- Opercule en aluminium
- Emballage de café en aluminium
- Capsules, bouchon, muselet de champagne
- Emballage de bonbon ou de fromage exclusivement en aluminium



A exclure :

- Bombe de peinture
- Tout déchet non vidé
- Les autres déchets en métal

Pas besoin de rincer ces emballages avant de les jeter, mais il faut impérativement les vider

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland a adopté le **14 novembre 2019** le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), qui remplace les documents d'urbanisme actuellement en vigueur dans les 33 communes du territoire.

L'élaboration du document a duré plus de 4 années. Il est applicable depuis **mi-décembre 2019**.

Le PLUI en quelques mots :

Document Stratégique : Le PLUi comporte des orientations sur l'évolution du territoire à l'horizon 15-20 ans. Il traduit une volonté de développement cohérent et maîtrisé des Communes dans un objectif de valorisation du cadre de vie et de transmission du patrimoine bâti et naturel aux générations futures.



Document réglementaire : il régit l'évolution des parcelles, notamment à travers l'instruction des permis de construire et d'aménager.

C'est un "**projet de territoire**", accompagné de **règles** qui doivent être respectées par tout projet public ou privé, soumis ou non à autorisation.

Le PLUI c'est quoi ?

Il se compose :

- D'un **rapport de présentation** constitué d'un diagnostic du territoire et de justifications visant à expliquer les dispositions retenues. Il comprend également une évaluation des incidences du PLUi sur l'environnement.
- D'un **projet d'aménagement et de développement durables (PADD)** fixant les grandes orientations du développement futur de la communauté de communes.
- D'un **plan de zonage et d'un règlement** fixant les règles de constructibilité applicables à chaque parcelle du territoire.
- Des **orientations d'aménagement et de programmation** qui fixent les principes d'aménagement des zones à urbaniser et définissent le cas échéant leur échéancier d'ouverture à l'urbanisation.
- Des **annexes** (plans des réseaux d'eau et d'assainissement, liste et plan des servitudes d'utilité publiques,...).

L'ensemble des documents est téléchargeable depuis notre site internet www.hurtigheim.fr (rubrique *Services pratiques/Urbanisme*)

Notre salle Communale

Nous mettons à disposition une salle d'une contenance d'une cinquantaine de personnes. Située au centre du village, elle n'a pas vocation à accueillir des mariages ni des rencontres bruyantes. Elle est principalement destinée aux fêtes de famille ou à la vie associative. Nous encourageons donc les futurs locataires de prendre ces contraintes en compte avant toute location et notamment le bruit.

Prix de la location de la salle communale

Les tarifs pratiqués sont les suivants :

Pour les personnes domiciliées à Hurtigheim :

50 € demi-journée (durée maximale 6 heures)

130 € week-end

Pour les personnes extérieures à la commune :

100 € demi-journée (durée maximale 6 heures)

230 € week-end

Une caution de **300 €** est demandée à la signature du contrat et une contribution supplémentaire de **15 €** est due en hiver pour le chauffage.

Il est rappelé que la salle peut contenir au maximum 50 personnes et **qu'aucune sous-location n'est acceptée.**

Attention, un parrainage par un habitant de Hurtigheim est demandé pour les locataires ne résidant pas dans la commune.

Renseignements : Mairie d'Hurtigheim, tel : 03.88.69.02.09





Vérifiez votre situation électorale ainsi que votre bureau de vote à tout moment sur le site service-public.fr
Pour voter il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales

**Inscrivez-vous
jusqu'au 7 février 2020**

Comment s'inscrire ? (Il faut prévoir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile)

- En mairie
- Par internet sur service-public.fr ou via notre site www.hurttigheim.fr (rubrique démarches administratives/élections)
- Par courrier (formulaire cerfa n°12669*02 à télécharger sur service-public.fr)

Qui peut être candidat(e) ?

- Posséder la nationalité française ou être membre d'un état de l'Union Européenne
- Être âgé de 18 ans le 14 mars 2020
- Figurer sur la liste électorale de la commune ou être contribuable dans la commune
- Avoir son domicile réel en France depuis 6 mois au moins pour un ressortissant européen.
- Jouir de ses droits civils et politiques

Comment se déclarer candidat(e) ?

La déclaration de candidature est obligatoire en préfecture au plus tard :

- **1^{er} tour : jeudi le 27 février 2020 à 18 heures**
- **2^{ème} tour : mardi le 17 mars 2020 à 18 heures**

**Nombre d'élue(s)
à Hurttigheim**

15

Les candidat(e)s non élu(e)s au 1^{er} tour n'ont pas besoin de présenter une candidature pour le 2^{ème} tour. Aucun nouveau candidat ne pourra se présenter au 2^{ème} tour sauf si le nombre de candidat(e)s au 1^{er} tour est inférieur au nombre de postes à pourvoir.

Les candidat(e)s peuvent se présenter de façon : isolée (le candidat dépose seul sa déclaration) ou groupée sur des listes complètes ou non.

Quelles sont les modalités pour être élu(e) dans les Communes de moins de 1000 habitants ?

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote, uniquement de personnes déclarées candidates (panachage de liste). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Bon à savoir :

- il n'est pas possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.
- la liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.
- si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.
- La carte électorale n'est pas obligatoire, une pièce d'identité suffit pour pouvoir voter.
-

CARNET DE FAMILLE

Naissances en 2019:

- Le 18 janvier : **KARAKAS Eden**, 4 rue des Sarments
Le 8 février : **EL OUATI Arrige**, 11B rue de la Gare
Le 12 février : **MARCHAL-COLIN Brady**, 3 chemin du Vieux Moulin
Le 3 mars : **MATHIEU-GRIESBACH Joyce**, 38 rue des Forgerons
Le 5 mai : **KOOG Eléonore**, 36 rue des Forgerons
Le 9 mai : **LUTZ Lenny**, 45 rue des Forgerons
Le 17 mai : **GUICHARD Jade**, 13 rue de la Gare
Le 30 mai : **SMAILI Kaïs**, 1 chemin des Pommiers
Le 19 juin : **JAECK Léane**, 26a rue des Forgerons
Le 21 juin : **FRIEDERICH Antoine**, 26a rue des Forgerons
Le 16 août : **CHABOTIER Justine**, 12 rue des Forgerons
Le 19 août : **MULLER-BOMO Lucie**, 55 route des Romains
Le 14 octobre : **DIEMER-FASCE Oscar**, 24 rue Principale
Le 19 novembre : **ÖNDER Zayn**, 8a route des Romains
Le 29 novembre : **WEHBE Mareva**, 3 chemin du Vieux Moulin
Le 24 décembre : **VIRC Freyja**, 53 route des Romains
Le 27 décembre : **FOUCHEREAU Yuna**, 36 rue des Forgerons



Bon vent aux poupons et félicitations aux heureux parents !

Mariages en 2019 :



- Le 22 juin : **Michaël DIRRINGER et Jonas MATHIA**
domiciliés à Mittelhausbergen
Le 3 août : **Jean-François JAECK et Maryline HEILIG**
4 rue des Vignes
Le 3 août : **David FRIONNET et Virginie STEFFAN**
12F route des Romains
Le 24 août : **Lucas GORKIEWICZ et Anne OTTO**
1 Chemin du Vieux Moulin
Le 6 décembre : **Jean-Denis KOECK et Ena BEAUFRERE**
Domiciliés à Mittelhausbergen

Joies et bonheurs aux nouveaux mariés !

Décès en 2019:

- Le 9 février : **Aymeric KALMS-ZAUG** - 3 ans - 14 route des Romains.
Le 4 mai : **Ernest LANG** - 80 ans - 1 rue de la Gare
Le 5 juillet : **Jean-Gabriel BECK** - 63 ans - 52 route des Romains
Le 11 novembre : **Berthe PFRIMMER née BAUER** - 98 ans - 11, rue de la Gare
Le 28 novembre : **Jacqueline KLEIN née GERBER** - 86 ans - 5 rue de la Paix



Nous exprimons toute notre sympathie à la famille en deuil

FETES ET CEREMONIES

Cérémonie du 11 novembre

C'est à 10 heures 30, qu'une centaine de personnes se sont rassemblées devant le monument aux morts. Mme la Pasteur Claire Duchet entame la cérémonie avec des paroles pleines d'espérance. Après le message gouvernemental lu par le 1^{er} adjoint René Urban, les élèves du primaire ont pris le relais avec des poèmes.

Le maire Jean-Jacques Ruch axe son discours sur les malgré-nous. IL termine son discours en disant : « *En se réconciliant la France et l'Allemagne ont démontré que la paix est riche de l'audace du pardon, La paix nécessite dans la vie de tous les jours, que chacun à son niveau affronte et dépasse nos différences et nos différents* ». S'en suivit le rappel des noms des victimes inscrits sur le monument aux morts.

Après le dépôt d'une gerbe et une minute de recueillement, toute l'assemblée a entonné la Marseillaise. La commémoration se termine avec le verre de l'amitié dans la salle communale.



Actions citoyennes : Les jeunes en action

Le « Passeport du jeune citoyen » est un projet porté par l'association *des Voix citoyennes* et la communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland (CoCoKo).



Il rassemble environ 820 élèves des classes CM1, CM2 et 6^{ème}, leurs professeurs, les deux collèges du Kochersberg et de la Souffel, les services de l'inspection académique, de la CoCoKo et les 23 communes du territoire.

Avec l'aide de la commune et des professeurs d'école des actions citoyennes sont proposées aux jeunes durant les 3 années que durent le parcours citoyen. Une action consiste à se rendre utile auprès des personnes âgées. La commune leur a proposé

la fabrication des décors de table pour la fête de Noël des personnes âgées. Une dizaine d'enfants ont répondu à l'appel.

Fête de Noël des aînés

C'est une salle joliment décorée avec un beau sapin et des tables aux couleurs de Noël qui attend les convives en ce 17 décembre en fin de matinée.

Après l'introduction faite par Madame la Pasteur Claire De Lattre Duchet, c'est le Maire Jean-Jacques Ruch qui prend le relais pour communiquer sur l'activité villageoise. Il propose un moment de recueillement en mémoire des personnes décédées durant l'année et pour celles absentes pour cause de maladie.



Il est alors temps de passer à table et déguster le succulent repas préparé par Roland Clauss et son épouse Annick. En milieu d'après-midi, une cinquantaine de petits lutins ont fait une arrivée très remarquée. Ils ont offert à l'assemblée leurs plus beaux chants de Noël. Les élèves de l'école maternelle ne sont pas venus les mains vides puisqu'ils ont remis à chaque convive, un photophore décoré par leurs soins.



Tout au long de l'après-midi, Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet animent la partie musicale avec leur accordéon. Tout d'abord ils invitent les convives à interpréter quelques chants connus et qui leur rappellent leur jeunesse. Le temps de servir un verre de vin chaud et des « bredeles », ils enchaînent avec des chants de Noël.



Des chants de Noël repris par l'ensemble des convives et c'est le traditionnel « Stille Nacht » qui clôt une belle journée.

Le plein d'énergie pour le groupe de marcheurs !



Les membres du groupe de marche sont de plus en plus nombreux à se retrouver toutes les semaines pour sillonner les chemins du Kochersberg, avec un seul mot d'ordre, la bonne humeur. Ces échappées toniques ont lieu trois fois par semaine :

- Le **lundi après-midi**, départ devant l'église à 14h00
- Le **jeudi matin**, départ devant le Presbytère à 10h00 et le **jeudi après-midi**, où le point de départ est fixé à ERGERSHEIM au bord du canal.

N'hésitez pas à vous joindre au groupe, il est ouvert à tous !

L'association « Les Enfants de Tchernobyl » recherche des familles d'accueil pour l'été 2020

Tout le monde se souvient de cette date du **26 avril 1986** où la centrale nucléaire de Tchernobyl a explosé.
Aujourd'hui encore des familles pâtissent de cette contamination des sols, des forêts des cultures, en développant de graves pathologies.
Une alimentation saine pendant 3 semaines permet à des enfants russes et ukrainiens de consolider un peu leurs défenses immunitaires.
Des familles de notre secteur accueillent déjà un enfant, pourquoi pas vous !

Plus de 33 ans après l'explosion du réacteur de Tchernobyl la catastrophe se poursuit. En relation avec des équipes scientifiques et médicales, l'association humanitaire alsacienne « Les Enfants de Tchernobyl » continue d'apporter les preuves de l'intérêt des séjours en France des enfants vivant dans les territoires contaminés.

L'association lance un appel aux familles d'accueil bénévoles de 6 départements de l'est de la France : 25, 67, 68, 70, 88 et 90. Elle organisera en juillet et août 2020 l'accueil en France pour des séjours de 3 semaines d'enfants ukrainiens et russes originaires des régions qui restent contaminées par les retombées radioactives de Tchernobyl. Les enfants sont issus de milieux défavorisés et sont sélectionnés par les soins de l'association en ce sens.

Contacts téléphoniques : (en soirée) Cathy au 06.08.48.55.48 ou Régine au 06.89.84.62.01

Adresse mail : lesenfantsdetchernobyl@gmail.com



FRANCE
Les enfants de Tchernobyl

Nous avons entre 8 et 11 ans. Nous habitons en Ukraine ou en Russie dans une région qui reste toujours contaminée par la radioactivité de la catastrophe de Tchernobyl. Nous ne sommes pas malades mais nous ingérons et inhalons quotidiennement (par l'alimentation et l'environnement) du césium 137 qui progressivement détériore notre santé.

Un séjour de 3 semaines en France nous permet d'éliminer en moyenne 30% du césium radioactif stocké dans notre organisme.

Devenez famille d'accueil
et protégez le capital santé d'un enfant tout en vivant une aventure familiale enthousiasmante.

Tentez l'expérience...
Contactez-nous :
✉ lesenfantsdetchernobyl@gmail.com
☎ en soirée et le week-end : 06 08 48 55 48 et 06 89 84 62 01
🌐 informations sur : www.lesenfantsdetchernobyl.fr

Scannez pour accéder à notre site web

www.facebook.com/lesenfantsdetchernobyl

2019, une année bien remplie à l'école maternelle de Hurtigheim, en quelques images ...



Rentrée 2019/2020

Classe des PS/GS : 26 élèves
avec Mme Fourcault (directrice)
Classe des PS/MS : 27 élèves
avec Mme Undreiner et M. Fritz



La Patinoire



Alevinage des
saumons à Holtzheim



Sortie nature au Donon



Fête des rois



Défilé de carnaval



Chasse aux œufs de Pâques



Nettoyage de Printemps



Sortie au cinéma



Séance de raconte-tapis



Séances de piscine



Cross pour l'association ELA



Spectacle musical à la Kermesse



Visite du Saint-Nicolas



LA VIE DANS NOS PAROISSES

Paroisse protestante

Culte KT

Comme chaque année, les confirmands des sept paroisses de notre consistoire partiront pour trois jours de retraite pendant les vacances de février. Pendant ces trois jours, ils prépareront notamment le culte qu'ils animeront le dimanche 8 mars à 10h à l'église de Hurtigheim. Vous êtes cordialement invités pour ce culte inhabituel et vivant où nos jeunes ont carte blanche (ou presque) pour dire et vivre leur foi : joignez-vous à nous !

Culte en alsacien

Dans le cadre du « Printemps pour notre langue » ("E friehjohr fer unseri Sproch"), un culte en alsacien sera célébré par le pasteur Daniel Steiner le 15 mars 2020 à 10h à l'église de Hurtigheim. Le culte sera suivi d'un verre de l'amitié. Sie sin alli harzlich ingelode !!

Concert caritatif

Le samedi 4 avril 2020 à 20h, l'église de Hurtigheim accueillera un concert organisé par l'école de musique Daniel Jurquet : Madoka Ochi-Davério au piano et Frédéric Davério à l'accordéon de concert. L'entrée sera libre, un plateau sera proposé au public : les fonds recueillis seront reversés à l'Association OCOVAS (Opérés du cœur et des vaisseaux à Strasbourg). Cette association a pour but de soutenir la recherche, l'enseignement et l'innovation en chirurgie cardiaque et vasculaire et de mener des actions humanitaires (financement de matériel médical, soins et opérations dans des pays en voie de développement).



Venez nombreux !

Culte en musique

Le jeudi 21 mai 2020 à 10h, nous mettrons l'orgue de notre église et la musique à l'honneur lors d'un culte animé par les professeurs et élèves de l'AFORGEPE, l'Association pour la Formation des Organistes des Eglises Protestantes. Ce ne sera pas un concert, mais un culte : textes bibliques, liturgiques ou méditatifs et beaucoup de musique.

Cordiale invitation à tous !



Vous venez d'arriver ?

... ou peut-être êtes-vous installés à Hurtigheim depuis quelques temps déjà, mais nous ne vous connaissons peut-être pas encore : alors si vous souhaitez connaître les lieux et horaires des cultes, être informés des activités et manifestations organisées par notre paroisse, n'hésitez pas à demander le Sillon qui est le journal des paroisses du Consistoire d'Iittenheim dont Hurtigheim fait partie. Appelez au presbytère ou envoyez un mail au pasteur afin que nous puissions vous ajouter à notre liste de diffusion. Vous êtes les bienvenus !

Communauté Catholique

La Communauté catholique de l'Ackerland rassemble les personnes de religion chrétienne de confession catholique qui résident à HURTIGHEIM, Quatzenheim, Furdenheim, Handschuheim et Ittenheim. Elle fait partie de la Communauté de Paroisses « Les Portes du Kochersberg ».

Notre communauté est appelée à être une « communauté de petites communautés », diverses au sein desquelles toute personne peut être accueillie et accompagnée dans ses différentes situations de vie, et trouver sa façon de vivre aujourd'hui l'annonce du bonheur qu'est l'Évangile.

Actuellement, 7 « petites communautés » offrent cet accueil et cet accompagnement :

- La célébration des sacrements : baptême (des enfants et des adultes), eucharistie, confirmation (adolescents et adultes), réconciliation, mariage, sacrement des malades,
- L'accompagnement des enfants du primaire,
- L'accompagnement des enfants du secondaire,
- L'accompagnement des familles en deuil et la célébration des funérailles (contact : Pierre LUCAS, diacre au 03.88.69.11.59)
- Le Mouvement Chrétien des Retraités (MCR) sous la forme d'une journée de fraternité le troisième mardi de chaque mois,
- L'association Orphelins du Kenya - Ackerland

Des messes sont célébrées dans l'Ackerland, les premiers et troisième samedis du mois à 18h30 (horaires et lieux des messes dans la Communauté de Paroisses : <https://www.alsace.catholique.fr/zp-strasbourg-eurometropole/cp-des-portes-du-kochersberg/#portes-kochersber-horaires-messes> soit en l'église d'Ittenheim, soit le premier samedi de décembre à HURTIGHEIM, et le premier samedi de mars à FURDENHEIM.

Pour toute information vous pouvez :

- Consulter le site <https://www.alsace.catholique.fr/zp-strasbourg-eurometropole/cp-des-portes-du-kochersberg/>
- Vous adresser à : Christian WAGNER, 27a route des Romains à HURTIGHEIM (03.88.69.10.47)
- Pierre LUCAS, diacre, 7 rue des Vergers à ITTENHEIM courriel pierrejosiane.lucas@laposte.net (03.88.69.11.59 / SMS 06.87.62.24.09) qui se tient à votre disposition plus particulièrement pour la préparation et la célébration des baptêmes, mariages, funérailles et autres accompagnements.
- M. le Curé René-Philippe RAKOTO, presbytère, 11 rue de la mairie à GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL (courriel : ludovicrakoto@hotmail.fr, 03.88.56.42.51, portable : 07.70.60.19.26)



Deux incontournables du début d'année



Crémation des sapins

Le 11 janvier a eu lieu la traditionnelle crémation des sapins. Après le ramassage effectué en début d'après-midi le bucher est dressé près du city stade. Dès 15 heures les flammes crépitent. Pour agrémenter le tout l'ASCS offre vin chaud et « stolle »

Nettoyage de Printemps

Tous les ans l'association organise le nettoyage du ban communal conjointement avec la commune qui prend en charge le repas.

En 2020 le rendez-vous est fixé au 21mars à 9h 00 devant l'école.

Nous ne pouvons que vous encourager à venir grossir les rangs



Des animations pour les enfants



Carnaval en mars

Soirée Halloween le 31 octobre



Et pour les aînés

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à Nathalie Forrler au 06.85.08.08.59



Créée au printemps 2015, sous l'impulsion de la conseillère municipale Nathalie Forrler secondée par Christiane Urban et Josiane North le groupe des aînés poursuit son petit bonhomme de chemin. Une quinzaine de personnes se réunissent tous les 1^{er} mardi du mois dans la salle communale. Depuis le 1^{er} janvier 2019 ils ont rejoint l'ASCS.

Ces rencontres appelées " kafeekrenzel " n'ont d'autres ambitions que d'être conviviales. Discussion, jeux, chant, bricolage,... et ceci autour d'un café-gâteaux sont proposés. Des sorties au restaurant complètent le programme.

Tous les 1^{er} mardi du mois
Dans la salle communale à partir de 14 heures
Prochaine rencontre : 4 février 2020



Franc succès pour la 2^{ème} fête de la musique le 21 juin dernier organisée conjointement avec les professeurs de l'école de musique Daniel Jurquet et Anne-Catherine Stieber.



Un quatuor rock avec Christian Wagner

Le P'tit Chœur, dirigée par Anne-Catherine Stieber



Michel Pfrimmer



Rendez-vous le 21 juin 2020 pour une nouvelle édition

Marche pédestre en
Forêt Noire



2^{ème} foulées roses du
Kochersberg

L'ASCS a participé activement aux foulées roses du Kochersberg en versant 5 euros par participant à la ligue contre le cancer. 230 € ont été versés.



De nouveaux maillots pour la section cyclotourisme

Séjour dans les Alpes

La section vélo a profité des derniers jours de l'été pour se rendre à Bourg d'Oisans. Village situé au pied de quelques cols mythiques du tour de France : Lautaret, Galibier, Glandon, Croix de Fer et les 21 virages de l'Alpe d'Huez sont autant de noms que tous les cyclos rêvent d'emprunter un jour.

Pour les sept participants, le déplacement a tenu toutes ses promesses. Les efforts consentis pour absorber les pentes de plus de 12% par endroits ont été compensés par des panoramas somptueux aux détours des lacets lors des différentes ascensions. De même que la joie partagée en



atteignant les sommets faisait vite oublier le mal de jambes qui s'installait au fil des sorties. Seul bémol, la pluie qui s'est invitée le dernier jour durant la montée de l'Alpe d'Huez avec ses 21 virages, rendant l'ascension encore un peu plus éprouvante.

Sorties hebdomadaires

Rendez-vous : tous les mardis et jeudis à 13h30 parking CARAI

Circuits proposés :

- Le mardi des circuits d'une soixantaine de km à travers le Kochersberg
- Le jeudi des circuits de 80 km vers les contreforts vosgiens
- Occasionnellement : des sorties d'un jour avec une centaine de km



En juillet nous fêterons nos 40 ans. Réservez-vous le 13 juillet au soir pour souffler les bougies avec nous

Toutes nos manifestations sont annoncées par flyers distribués dans vos boîtes à lettre et sur facebook.



Association Socio Culturelle et Sportive de Hurtigheim

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Hurtigheim Section de L'Ackerland



Le bilan de l'année 2019:

Durant l'année 2019, 90 interventions ont été effectuées. Soit 50 secours à personnes, 4 accidents de sport, 6 accidents sur la voie publique, 7 feux, 1 épouséement de locaux, 2 relevages, 1 capture d'animal, 2 ouvertures de porte et 17 nids de guêpes.

Médailles :

La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon argent pour 20 ans de service a été attribuée au sergent-chef Arnaud DUCHET.

Diplômes :

Le sapeur-pompier 2ème classe Evan DOERFLINGER a suivi et a satisfait aux épreuves de la formation Équipier Prompt Secours qui a eu lieu du 8 au 13 juillet 2019 au centre de secours de Marlenheim (48 heures au total). Ce même agent a subi avec succès les épreuves exigées pour l'obtention du diplôme d'équipier de sapeur-pompier volontaire, lui permettant d'intervenir sur les activités incendie et opérations diverses.

Le sapeur-pompier 1ère classe Maxime PLEIS a subi avec succès les épreuves exigées pour l'obtention du diplôme d'équipier de sapeur-pompier volontaire, lui permettant d'intervenir sur les activités secours à personnes, incendie et opérations diverses définies dans le référentiel des activités et des compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires.

Le caporal Sophie VIANA, a subi avec succès les épreuves exigées pour l'obtention du diplôme de chef d'équipe de sapeur-pompier volontaire, lui permettant d'intervenir sur les activités incendie définies dans le référentiel des activités et des compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires.



Pour rejoindre les sapeurs-pompiers ou obtenir des renseignements vous pouvez contacter le chef de la section Quatzenheim-Hurtigheim-Furdenheim, Denis Baron : 03.69.26.12.23, le centre de secours de Truchtersheim: 03.88.69.66.36 ou le SDIS du Bas-Rhin:03.90.20.70.00, ou par e-mail: contact@SDIS67.com

L'amicale des sapeurs-pompiers de Quatzenheim et de Hurtigheim remercie les habitants pour la générosité qu'ils ont témoignée lors de la distribution des calendriers et **vous souhaite une bonne et heureuse année 2020**



École de musique : rétrospective 2019

Tout au long de l'année, Anne-Catherine Stieber, professeure de musique diplômée, dispense des cours d'accordéon, de chant, de clavier, de piano et de formation musicale aux élèves de tout âge et tout niveau à l'école maternelle de Hurtigheim.

Sur le plan régional : quelques élèves ont participé avec succès aux épreuves régionales organisées par les écoles de musique associées (E.M.A) les **16 & 17 mars 2019** à Sessenheim.

PALMARÈS

ACCORDÉON : *Poussin*: 1er prix coupe avec félicitations du jury: Julien Keyser; *Initiation 1*: 1er prix coupe: Léa Roth.

CLAVIER : *Débutant*: 2e prix plaquette: Soléane Ruch.

PIANO : *Poussin*: 1er prix coupe: Amandine Banette-Suss, Chloé Roth; 2e prix plaquette: Louis Gobier, Yohan Renouf.

Préparatoire 1: 1er prix coupe avec félicitations du jury et sélection pour les finales: Alexandre Hubsch.

PIANO DIVERTISSEMENT : *Initiation 2*: 1er prix coupe: Julie Kibler;

Préparatoire 1: 1er prix coupe avec sélection pour les finales: Sydney Funfrock;

Préparatoire 2: 2e prix plaquette avec sélection pour les finales: Sébastien Pratviel;

Élémentaire 1: 1er prix coupe avec sélection pour les finales: Lison Poncer;

Élémentaire 2: 1er prix coupe avec sélection pour les finales: Jules Keil.

PIANO VARIÉTÉ : *Préparatoire 1*: 1er prix coupe avec sélection pour les finales: Sydney Funfrock, Alexandre Hubsch

Élémentaire 2: 2e prix plaquette avec sélection pour les finales: Jules Keil.



Sur le plan national : l'école de musique a porté haut les couleurs de Hurtigheim avec un titre de vice-champion de France de piano décerné à Alexandre Hubsch. Lison Poncer a quant à elle terminé à la 3e place nationale avec une 2e plaquette or. Ces excellents résultats obtenus par ces 2 pianistes sélectionnés à l'issue des épreuves régionales démontrent que l'enseignement prodigué est de qualité.

Le 21 juin 2019, les élèves de la structure musicale ont animé de fort belle manière cette fête de la musique. Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet avaient préparé un programme éclectique qui a séduit un public venu en nombre. L'école a organisé ses désormais traditionnelles « **Portes ouvertes** » fin juin. C'était l'occasion d'expliquer la pédagogie spécifique de notre enseignement et de permettre aux enfants de découvrir et d'essayer les instruments enseignés.



Pour terminer l'année, Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet ont animé musicalement la **fête de Noël des aînés** mardi 17 décembre.

Les projets de l'école de musique

Outre les cours, les professeurs souhaitent faire perdurer la fête de la musique. Un concert de bienfaisance aura également lieu **samedi 4 avril 2020 à 20h à l'église de Hurtigheim**. Les artistes de réputation internationale seront Madoka Ochi au piano et Frédéric Daverio à l'accordéon de concert.



L'Association des producteurs de fruits de Hurtigheim & environs

Encore une année avec un été chaud et sec, on pourrait même dire très sec. Une vingtaine de litres de pluie par m² en juillet. A la fin de l'année 2019 on observe un déficit pluviométrique de 100mm par rapport à 2018 (à Hurtigheim), ...

Alors on essaie de s'adapter.

Pour l'arboriculteur pas trop de satisfaction pour l'année fruitière mise à part quelques cas isolés, sauf pour les figues, délicieuses et gorgées de soleil, peut-être aussi pour les coings magnifiques cette année mais pas pour tout le monde.

Le calendrier a suivi son cours :

- 2 cours de taille fruitière au mois de mars
- La sortie dans les Vosges en juin avec la visite de la Distillerie Miclo à Lapoutroie le matin, le repas marcaire à midi sur la chaume de Schmargult et la visite du Jardin Botanique d'Altitude du Haut Chitelet juste à côté l'après-midi.
- Le 2 novembre notre soirée Harengs qui rassemble de plus en plus de monde.
- Le 8 novembre nous avons accueilli l'Assemblée Générale du secteur Strasbourg des Associations arboricoles de la Fédération du Bas Rhin. (15 associations)



Bien connue par certains un peu moins par les autres...

On refait les présentations...

L'association des Producteurs de Fruits de Hurtigheim et Environs (APFHE) n'est pas un regroupement de professionnels, mais simplement des passionnés d'arboriculture familiale.

Il y aussi quelques distillateurs ainsi que des EKO jardiniers.

Les cours de taille fruitière sont assurés par des moniteurs Fédéraux et sont ouverts à toute personne intéressée.



Vous pouvez nous rejoindre ou vous renseigner lors de notre AG le 24 janvier 2020 à 20h00 salle communale.

Si vous aimez les jardins, même si vous n'en avez pas, la nature, les fleurs, les fruits, les plantes, les "mauvaises" herbes ou simplement vous voulez prendre un peu d'air.

Contact : [www.hurtigheim.fr/Culture et loisirs/Associations](http://www.hurtigheim.fr/Culture%20et%20loisirs/Associations)



Association des donneurs de sang bénévoles du Kochersberg.



Don de sang, don de soi.



Donnons notre sang. Le sang c'est la vie.

**Voulez-vous nous aider à y contribuer plus activement encore en 2020 ?
Dites oui ! Venez vers nous.**

Nous vous attendons sur les différents points de collecte, à savoir Furdenheim, Quatzenheim et Osthoffen aux dates suivantes :

- Le **jeudi 5 mars 2020** de 17 h à 20h dans la salle des fêtes à Furdenheim.
- Le **jeudi 30 avril 2020** de 17 h à 20h dans la salle des fêtes à Quatzenheim.
- Le **jeudi 30 juillet 2020** de 17 h à 20h dans la salle des fêtes à Furdenheim.
- Le **jeudi 1er octobre 2020** de 17 h à 20h dans la salle des fêtes à Osthoffen.
- Le **jeudi 3 décembre 2020** de 17 h à 20h dans la salle des fêtes à Quatzenheim

Après le don l'association des donneurs de sang du Kochersberg vous invite à un repas.

Le bénévolat : Une garantie de sécurité

La plupart des études épidémiologiques vont dans le même sens : Quel que soit le pays, le modèle transfusionnel fondé sur le don bénévole est plus fiable que celui fondé sur le don rémunéré.

Pourquoi ? Parce que le donneur bénévole donne volontairement, par générosité et altruisme, sans attendre de rémunération en retour. C'est une démarche choisie qui le rend plus enclin à communiquer au médecin de l'EFS des informations sincères et complètes sur sa santé. Ce qui contribue à garantir sa sécurité et celle du malade qui recevra les produits sanguins.

Au contraire, le donneur rémunéré peut être motivé par l'argent et être tenté de dissimuler son véritable état de santé, ce qui accroît le risque de transmettre au malade un virus ou une bactérie lors de la transfusion. Il pourra également être tenté de donner trop ou trop souvent, ce qui peut présenter des risques pour sa propre santé.

Les bénévoles du Kochersberg remercient les donneurs, encouragent les nouveaux donneurs à venir aux collectes ; et vous souhaitent une bonne année 2020.

Notre village a du talent

Alsa Pare-Brise

Réparation et pièces automobiles



Daniel et Christophe THOMAS

1 Place de la Gare, 67117
HURTIGHEIM

03 88 69 03 40



Alsathermique

Chauffage, sanitaire,
maintenance



26 rue des Forgerons, 67117
HURTIGHEIM

06 64 03 11 52

www.alsathermique.com

Boucherie BODIN

Vente ambulante : Boucherie
& charcuterie



4 rue Principale, 67370 Schnersheim

Tel : 07 87 97 39 39

bodinchristophe@outlook.com

Vente ambulante les **jeudi soirs**,
rue de l'Ecole, 67117 HURTIGHEIM

07.87.97.39.39



EARL Diemer : Vente de
produits de la ferme



24 rue Principale, 67117
HURTIGHEIM

03 88 69 02 97

Du Pain Sur la Planche

Petite restauration, pain,
épicerie



30 rue des Forgerons, 67117
HURTIGHEIM

03 88 75 18 58

www.elsass-cake.fr

Eternelle Douceur

Institut de beauté



5 rue Principale, 67117 HURTIGHEIM

03 69 48 37 86

Elodie@eternelledouceur.fr

www.lreservation.com/eternelledouceur

La Fermière d'Alsace

Vente directe de produits
laitiers, fromages



42 rue des Forgerons, 67117
HURTIGHEIM

Vente directe tous les vendredi de
17h à 19h

Retrouvez-les sur facebook

Horticulture SCHREINER

Vente de produits horticoles



18 rue de la Gare, 67117
HURTIGHEIM
03 88 69 06 77

Hi Tech Elect

M. Ababakar ISSA, Electricien



35 route des Romains, 67117
HURTIGHEIM
06 88 80 99 91

Moulin de Hurtigheim

Thomas et Raoul BECKER



16 rue des Forgerons, 67117
HURTIGHEIM
03 88 69 00 16
www.moulin-hurtigheim.fr

Restaurant Au Moulin

Roland et Annick CLAUSS



18 rue des Forgerons, 67117
HURTIGHEIM
03 88 69 05 25

T&T Jardins

Entretien d'espaces verts et
aménagement paysagers



21 route des Romains, 67117
HURTIGHEIM
06 31 70 05 40

**Aidez-nous à mettre à jour cet
annuaire**

*Si votre activité ne figure pas ci-
dessus, nous vous adressons nos
plus sincères excuses et vous
invitons à nous le signaler au plus
vite par téléphone au
03.88.69.02.09 ou par courriel :
mairie@hurtigheim.fr*



NUMEROS UTILES : COMMUNE DE HURTIGHEIM

MAIRIE, 1 Place de la Liberté	Tél	03.88.69.02.09
	Fax	03.88.69.15.88
	E-mail	mairie@hurtigheim.fr
	Site internet	www.hurtigheim.fr
Le Maire	Jean-Jacques RUCH	06.77.53.06.72
1 ^{er} Adjoint	René URBAN	03.88.69.10.38
2 ^{ème} Adjoint	Claude GRIMM	03.88.69.08.22
Secrétaire de mairie	Maeva SCHAUDEL	03.88.69.02.09
Directrice d'Ecole	Mélanie FOURCAULT	03.88.69.16.50

Com. Com. Kochersberg- Ackerland	Accueil	03.88.69.76.29
Gendarmerie		Faire le 17
Gendarmerie de Truchtersheim		03.88.69.60.08
SAMU		Faire le 15
Numéro d'urgence Européen		Faire le 112
Sapeurs Pompiers		Faire le 18 ou le 118 à partir d'un portable
Chef de section des Pompiers	Denis BARON	03.69.26.12.23
SOS Mains Strasbourg		03.88.67.44.01
SOS Médecins 67		03.88.75.75.75
Centre antipolison		03.88.37.37.37
Pharmacie d'ITTENHEIM		03.88.69.00.14
Pharmacies de garde		32 37

Réseau d'aides et d'écoute		
Drogue, alcool, tabac info service		08.00.23.13.13
Allo enfance maltraitée		faire le 119
Fil santé jeunes		08.00.23.52.36
Sida info service		08.00.84.08.00
Aide à la personne	UTAMS de SAVERNE	03.69.33.20.00
Assistante sociale (sur rdv)	Centre médico-social de Wasselonne – Mélanie NOEPEL	03.69.33.21.50

Enfance et Petite Enfance		
Relais assistantes maternelles	Mme Céline IVARS	03.88.51.00.03
Périscolaire Furdenheim	Les Ptits Caïds	03.88.64.92.48
Périscolaire Quatzenheim	Les p'tites fugues	03.88.59.30.13

Vie Associative		
Association Socioculturelle et Sportive	Jean-Jacques RUCH	03.88.69.07.29
Arboriculture	Michel PFRIMMER	03.88.37.15.43
Association des aînés (club Edelweiss)	Nathalie FORRLER	06.85.08.08.59
Conseil Presbytéral	Michèle HAESSLER	03.88.69.15.69
Madame la Pasteur	Claire DE LATTRE-DUCHET	03.88.69.00.88
Association l'Ecole en Fête	Agnès KRACK	06.71.92.93.58

Autre numéros utiles		
Trésorier de Truchtersheim		03.88.69.60.58
Centre des Finances Publiques – Impôts	<i>Schiltigheim, 14 rue des Petits Champs</i>	03.88.19.16.20
Conciliateur de justice		06.84.49.26.98
Principal du collège de Truchtersheim	<i>Michel SCHWEITZER</i>	03.88.59.69.10
Centre Technique de Wasselonne - Conseil Départemental		03.69.06.72.85
Electricité de Strasbourg	Accueil clientèle	03.88.20.60.60
	Dépannage	03.88.18.74.00
SFR/Numericable	Service clients	39.90
	Commercial	10.55
Gaz de Strasbourg	Accueil clientèle	03.88.75.20.20
	Urgence	03.88.75.20.75
SDEA Alsace Moselle	<i>Schiltigheim – Accueil clientèle</i>	03.88.19.29.19
	Urgence	03.88.19.29.19 (journée) 03.88.19.97.09 (soir, sam, dim, JF)
Service du cadastre	<i>Schiltigheim</i>	03.88.19.16.20
Entreprise de ramonage	<i>FISCHER (Bouxwiller)</i>	03.88.70.76.74
Collecte des ordures ménagères		<i>Le mardi matin, sauf semaine avec jour férié</i>
Collecte papier/plastique		<i>Le jeudi matin tous les 15 jours semaine paire (sauf semaine jour férié)</i>



A VOS AGENDAS

Heures d'ouverture de la Mairie:

Lundi de 10h à 12h
Mardi de 17h à 19h
Jeudi de 10h à 12h
Vendredi de 11h à 13h

Arboriculteurs

L'assemblée générale aura lieu le
24 janvier 2020 à 20h00
dans la salle communale

Elections municipales

Dimanche 15 et 22 mars 2020

Collectes de sang 2020

Jeudi 5 mars, 17h - 20h, FURDENHEIM
Jeudi 30 avril, 17h - 20h, QUATZENHEIM
Jeudi 30 juillet, 17h - 20h, FURDENHEIM
Jeudi 1^{er} octobre, 17h - 20h, OSTHOFFEN
Jeudi 3 décembre, 17h - 20h, QUATZENHEIM

Ochterputz

(Organisé par l'ASCS)

21 mars 2020 à 9h00

Concert piano-accordéon au bénéfice de l'association OCOVAS

Samedi 4 avril 2020 - 20h00 -
église d'Hurtigheim

Frédéric Daverio/Madoka Ochi
Entrée libre, plateau à la sortie

Horaires d'ouverture du Trèfle (Communauté de Communes):

lundi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
jeudi : 13h00 - 17h00 (fermé le matin)
vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
samedi : 8h30 - 11h30

Fête du 13 juillet et 40 ans de l'ASCS

Lundi 13 juillet 2020
Place de la Liberté